



**Affiliez-vous
maintenant
à l'UKB !**

Kiné Variations news



POST-COVID-19

Patients post-Covids que font nos dirigeants ?



**La problématique
des indépendants en hôpitaux**

KINEQUICK



UN LOGICIEL QUI VOUS DONNERA LE SOURIRE

Passez vos journées à danser grâce à KineQuick. Cette application vous permet de gérer votre cabinet comme bon vous semble.

Votre administration deviendra alors un jeu d'enfants ; elle vous suivra partout, tout le temps, et sera même sur votre smartphone. Admettez-le, cette solution rendra tout le monde heureux !



N'attendez plus, rejoignez la famille KineQuick et dites-nous comment nous pouvons davantage adapter le logiciel à vos besoins. Et par la même occasion, vous rendre encore plus heureux.



Vous en voulez plus ? Sachez que vous pouvez aussi obtenir des réductions grâce à notre programme de parrainage !

Albert Ivanov - Ingénieur en Informatique

Désormais gratuite pendant six mois

Téléchargez l'application KineQuick maintenant et utilisez-la pendant six mois. Sans engagement. On parie que vous ne pourrez plus vous en passer ?



Le Kiné-Varia News paraît 4x par an.
Parutions en
mars - juin - septembre - décembre.

Les textes et annonces du Kiné-Varia News doivent parvenir au secrétariat de l'U.K.B. **au plus tard un mois avant la parution.**

Les articles signés, mais aussi les publicités n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (ou leurs mandants) : leurs opinions ne coïncident pas nécessairement avec les vues de l'U.K.B.

Le Kiné-Varia News se réserve le droit de refuser toute publicité ou texte pouvant nuire à la profession sans devoir en donner les motifs.

Conformément aux décisions de la jurisprudence, l'éditeur d'une revue n'est pas responsable des erreurs commises involontairement dans le cours de l'ouvrage.

LA PUBLICITE EST UN SUPPORT POUR LE KINE-VARIA NEWS. ELLE N'ENGAGE CEPENDANT EN AUCUNE FACON LA PHILOSOPHIE DE L'U.K.B.

Rédacteur en chef et éditeur responsable :
Yves RALET

Réalisation :
Isabelle BLAMPAIN,
Frédéric GIBON, Manuel JACQUEMIN,
Guy POSTIAUX, Yves RALET,
André ROUSSEAU et Jean VERMEULEN

Conception et impression :
www.imprimerieguillaume.be

Prochaine parution :
Kiné-Varia News n° 435
Septembre 2021 - 14.000 ex.
Parution septembre 2021

TOUT TEXTE OU PARTIE DE TEXTE NE PEUT ETRE COPIE OU PHOTOCOPIE, QUELLE QU'EN SOIT L'UTILISATION, SANS L'AUTORISATION DE L'U.K.B. TOUTE INFRACTION PEUT ENTRAINER DES POURSUITES JUDICIAIRES.

IMPORTANT !

POUR MIEUX VOUS SERVIR, NOTRE SECRETARIAT DISPOSE

D'UNE LIGNE TELEPHONIQUE
+32 (0)71 41 08 34

D'UNE ADRESSE E-MAIL
secretariat@serk-ukb.be

D'UN SITE INTERNET
www.webkine.be

D'UN SECRETARIAT
**Avenue Georges Lemaître 19
6041 Gosselies**



3

Editorial

Patients post-Covids que font nos dirigeants ?



4

Actualités

La problématique des indépendants en hôpitaux



6

Cotisations

Affiliez-vous maintenant à l'UKB

7

Avantages 2021

9 - 10

Dossier scientifique

Activité physique et sportive :
Education, évaluation et planification
pour un résultat optimal



12

Actualités

Invitation à participer à une enquête sur la
position des kinésithérapeutes par rapport
à la vaccination contre le virus Sars-Covid-2



15 - 21

Formations et conférences SERK

15

**Webinaire 17 juin 2021 :
Usages d'Innovations
Neuro-Technologiques
en Kinésithérapie et Réadaptation**

24

Petites annonces



1-2

SPECIAL MEMBRES UKB

Supplément réservé uniquement aux membres UKB

**Une rééducation via application mobile après
la pose d'une prothèse du genou ou de la hanche**



3

**Traiter une pathologie «Fa» lorsqu'une rééducation
uro, gynéco-, colo- ou proctologique est nécessaire :
simplification**

ASD papiers pas de suppression au 1^{er} janvier 2022

3-4

Fonds Dr Daniël De Coninck



**DEPUIS 1982, L'UKB,
UNE QUESTION DE BON SENS
UN ENGAGEMENT VITAL
POUR L'AVENIR**



Le Collège Belge
d'Ostéopathie

LE COLLÈGE BELGE D'OSTÉOPATHIE
ÉVEIL DU FEELING ET RIGUEUR SCIENTIFIQUE



DEVENEZ OSTÉOPATHE

JOURNÉES
PORTES OUVERTES 2021

Cette fois c'est décidé ?
Vous passez à l'ostéopathie ?

Venez assister gratuitement à nos cours
durant nos journées portes ouvertes
organisées aux dates suivantes :

05 JUIN 2021
19 JUIN 2021
11 SEPTEMBRE 2021
25 SEPTEMBRE 2021
09 OCTOBRE 2021
de 10h à 13h

POURQUOI NOUS CHOISIR ?

✓ Une longue expérience :

Le Collège Belge d'Ostéopathie (CBO) propose, depuis 1987, une formation qui perpétue la tradition de l'ostéopathie anglo-saxonne. Le C.B.O. est **en filiation avec l'European School of Osteopathy (E.S.O. Maidstone)**.

✓ Une formation de qualité :

L'enseignement répond aux normes strictes édictées par l'Académie d'Ostéopathie de Belgique. Il est conforme aux prescriptions européennes pour la formation des praticiens de santé à haut degré de responsabilité.

✓ La reconnaissance :

La formation du C.B.O. est agréée par l'UPOB (Union Professionnelle des Ostéopathes de Belgique) et permet l'obtention du diplôme d'ostéopathe D.O. qui s'est imposé comme garant de la compétence professionnelle.



Le Collège Belge
d'Ostéopathie

www.c-b-o.org E : info@c-b-o.org

CBO, Collège Belge d'Ostéopathie, Avenue Hippocrate 91,
1200 Bruxelles, 02 762 34 45

Patients post-Covids... que font nos dirigeants ?

La crise due au corona virus n'est pas terminée et ne se terminera pas de sitôt.

Après la vaccination de masse, la Covid va certainement régresser mais attention dans 6 mois si les anticorps diminuent dans votre organisme cela va redonner du poil de la bête à l'épidémie ! Donc attendez-vous à une re-vaccination ?

Pour la kinésithérapie, des consœurs et confrères nous appellent pour nous demander si **une prolongation des soins** n'est pas possible vu les dégâts occasionnés par cette maladie.

Malgré nos actions, demandes, interpellations et pressions sur le gouvernement et l'INAMI, **personne jusqu'à présent ne veut s'occuper des suites médicales des post-covids**, ce qui nous oblige à répondre à nos membres :

«Une demande a été introduite à l'INAMI avec dossier à l'appui, demandant que les post-covids de longue durée puissent bénéficier d'une pathologie fonctionnelle chronique (Fb).

Il y avait un accord de fait avec prévision d'un budget mais depuis plus rien malgré une nouvelle demande en janvier et en avril de cette année.

Catherine Foncq (1) et le KCE (2) sont intervenus... jusqu'à maintenant en vain.»

En attendant le bon vouloir des responsables qui nous dirigent mais dont la santé des citoyens ne les empêche pas de dormir, **les kinésithérapeutes sont les témoins des futurs problèmes de santé d'une partie de la population** par manque de prévisions sanitaires claires et responsables.

Pourtant avec 18 % d'économie de notre enveloppe de 2020 cela ne devait poser aucune réticence de la part de l'assurance soins de santé.

Que constatons-nous chez les post-covids :

- Des gros problèmes respiratoires (fibrose, ...),
- Une dégradation de toute la force musculaire,
- Une nécessité de la rééducation à la marche,
- Une nécessité d'une rééducation progressive généralisée,
- ...

Que compte faire l'INAMI en cas de prolongation ou de recrudescence de la pandémie au niveau du budget de la kinésithérapie, de notre nomenclature, des moyens à court et à long terme ?

Ce n'est pas en incluant ces malades dans une des 3 pathologies courantes de 18 séances par an que nous allons empêcher des **suites médicales désastreuses qui coûteront beaucoup plus cher dans un futur proche.**

Il ne faut pas oublier non plus qu'une notification d'une situation pathologique Fa et ce à condition que le patient passe par les soins intensifs (code 490) est possible mais est-ce suffisant pour un traitement qui sera de longue durée ?

Nous serions d'accord que cette pathologie chronique ne soit pas renouvelée après 3 ans comme toute Fb sauf cas exceptionnel avec demande et rapport d'un médecin spécialiste.

C'est un acte nécessaire qui doit être accompli, des budgets peuvent être libérés sans quoi les prestataires de 1^{ère} ligne que nous sommes et les patients qui ne peuvent se déplacer vers les centres hospitaliers seront encore lésés.

Notre profession ne mérite pas cette nonchalance dans la prise de décisions importantes.

Jean Vermeulen, Administrateur
Yves Ralet, Secrétaire Général

(1) Madame Catherine Fonck (cdH), médecin néphrologue, Députée de la chambre des Représentants.

(2) KCE : centre d'expertise indépendant fédéral qui rend des avis scientifiques sur des sujets relatifs aux soins de santé, créé en 2002 par le cabinet de Frank Vandenbroucke.



La problématique des indépendants en hôpitaux



Hôpitaux : L'UKB défend aussi les hospitaliers !

Encore et toujours les kinésithérapeutes «taxables et corvéables à merci» comme au Moyen Age, surtout s'ils sont «engagés» comme (faux) indépendants ! En 2019 voyaient le jour de nouvelles facturations forfaitaires relatives aux soins de santé des hospitalisés : les clusters basse, moyenne et haute variabilité, loi du 19 juillet 2018 (MB du 28 juillet 2018), AR du 02 décembre 2018 (MB du 18 décembre 2018).

Pour faire simple, dans un texte qualifié «d'enfer» par un médecin, prenons les soins à basse variabilité, un exemple :

Prothèse du genou : forfait INAMI de 3 jours d'hospitalisation. Que risque l'hôpital qui ne respecte pas les principes du nouveau système de financement (depuis 2019) ?

- Un remboursement de la valeur des prestations ou du montant prospectif global indûment porté en compte à l'assurance soins de santé ;
- et - ou
- Une amende administrative de 5 à 150 % de la valeur du remboursement.

Les kinésithérapeutes d'un hôpital m'ont mis au courant de leurs griefs vis-à-vis de la demande issue de leur direction :

Remboursement de toutes les prestations de kinésithérapie indues depuis le 1^{er} janvier 2019 !!!

Questions :

- Pourquoi l'hôpital ne connaissait pas ou faisait semblant de ne pas connaître le nouveau financement ?
- Pourquoi l'hôpital n'a pas appliqué cette mesure dès le départ au lieu d'attendre plus de 2 ans pour aplanir la situation ?
- Pourquoi l'hôpital n'a pas prévenu ses kinésithérapeutes indépendants de ce nouveau règlement ?
- Qu'en est-il de la discrimination entre les kinésithérapeutes qui se voient appliquer une telle mesure et ceux des hôpitaux qui ne reportent pas ce principe à leurs prestataires de soins ?
- Le forfait cluster basse variabilité (CVB) inclut des honoraires non prestés car certains prestataires ne sont pas présents sur le site (ex. : un médecin spécialiste en réadaptation, ...). Il s'agit d'honoraires payés par le patient pour des soins, des thérapies, des prestations, ... non effectuées.
- A qui rétribue-t-on cette manne financière ?
- Cette partie du CVB perçue indûment, étant supérieure à la somme réclamée aux kinésithérapeutes, ne peut (doit)-elle pas subir la loi des vases communicants ?
- Le médecin orthopédiste prescripteur était-il au courant de cette loi ?
- Qui est le vrai responsable de la facturation indue ?
- Si le chirurgien a estimé que l'hospitalisation devait dépasser 3 jours, avait-il de bonnes raisons, si oui pourquoi l'INAMI n'a pas prévu certains cas problématiques ?
- Tout le personnel de l'hôpital n'est-il aussi concerné, comme le cuisinier : doit-il aussi rembourser les repas servis indûment aux hospitalisés ?

Pourquoi le kinésithérapeute n'est nullement responsable de cette facturation «erronée» ?

Les kinésithérapeutes hospitaliers n'ont fait qu'obéir aux demandes des médecins, ce n'est pas eux qui imposent des soins

mais les médecins prescripteurs. Ils ont donc facturé leurs soins normalement comme le prévoit la nomenclature.

Ce ne sont pas eux qui décident de la durée du séjour d'un patient hospitalisé mais le médecin suivant plusieurs critères (douleur, syndrome douloureux régional complexe -SDRC- ou pas, amplitudes articulaires, marche, escaliers, ...). Ils ne sont nullement responsables du manque d'information sur la facturation des hôpitaux qui ne les concerne pas, ils n'ont de compte à rendre que sur la qualité de leur travail et l'exactitude de leurs attestations de soins.

Si les kinésithérapeutes avaient refusé les soins ils auraient été accusés de non-assistance à personne en danger ou rébellion avec «licenciement» immédiat pour faute grave. Il est normal qu'un patient n'arrête pas les soins de kinésithérapie, surtout après une opération orthopédique, et si le patient reste hospitalisé, le kinésithérapeute indépendant ne peut mettre que le code de nomenclature propre à ce lieu de soins sur sa facture (pas le code ambulante). Ce n'est pas après 2 ans et 4 mois que l'on s'aperçoit enfin de ses erreurs et que l'on essaie de faire porter le chapeau aux autres.

Un kinésithérapeute indépendant est son propre patron, il n'a aucun lien de subordination avec quiconque, il doit prodiguer ses soins suivant les prescriptions médicales qu'il reçoit des médecins, il n'est responsable que de son travail et de ses obligations administratives.

En hôpital, il devrait être inclus (ou leur représentant) dans le staff de gestion. Il devrait, pour se prémunir de ce genre de problème, contracter une assurance juridique contre les déboires professionnels et se syndiquer pour les salariés.

L'UKB a comme volonté d'obtenir une prise de conscience du Conseil Médical des hôpitaux sur les problèmes que rencontrent leurs kinésithérapeutes et qu'une logique évidente doit primer sur tout conflit. La confrontation ne crée que des rancœurs, des injustices et nuit au bon état d'esprit qui doit primer pour le fonctionnement des dispensateurs de soins dans leurs tâches journalières.

Mieux vaut un dialogue franc pour régler toute divergence d'opinion ou tout problème, imposé relève de la dictature. Que tous les kinésithérapeutes hospitaliers prennent garde sur ces fameux clusters qui tentent à nouveau de niveler le financement des hôpitaux vers le bas et dont les indépendants sont les premières victimes par la négligence des directeurs d'hôpitaux.

Tout kinésithérapeute hospitalier ou non, mérite de la reconnaissance plutôt que ce genre de dénigrement d'un travail dont l'importance apparaît de plus en plus au grand jour car eux se soucient de leurs patients avant toute considération financière.



Yves Ralet
Secrétaire Général

**FORMATION HOLISTIQUE
POUR KINÉSITHÉRAPEUTES, OSTÉOPATHES, MÉDECINS,
CHIROPRACTICIENS, THÉRAPEUTES MANUELS.**



THÉRAPIE MANUELLE ANALYTIQUE®

Anatomie palpatoire, thérapies de Cyriax, viscérales, crâniennes, neuro-dynamiques, fasciales, normalisations articulaires directes, techniques d'inhibition (Jones), crânio-sacrales, podo-posturales, orthokinésie et énergétiques (acupression).

CONTACT

www.kineformation.eu /  kiné Formation / jules.boone@skynet.be
Jules Boone : rue Moneau,133 B-5500 Falmignoul
Tél : (+32) 477 26 23 21



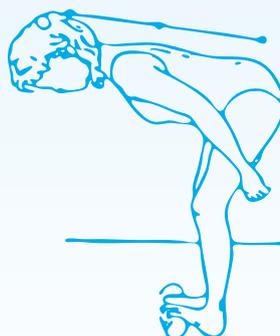
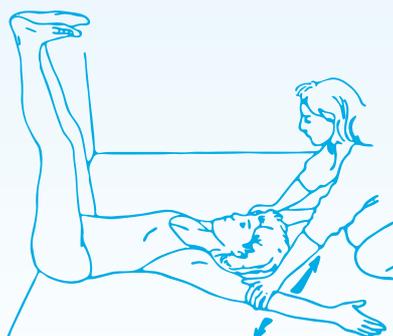
**Le Stretching Global Actif
de Philippe Souchard**

Namur : 08-09-10 octobre 2021



Le **STRETCHING GLOBAL ACTIF** est une méthode originale d'étirement qui se différencie du stretching classique par la prise en compte de la globalité, de la respiration, de l'étirement du muscle dans les 3 plans de l'espace, la correction des compensations, la contraction du muscle dans sa position d'excentricité.

Cette façon d'étirer est née de la méthode de «**REEDUCATION POSTURALE GLOBALE**» (PH. SOUCHARD) dont elle respecte tous les principes. Elle est appliquée dans le sport de haut niveau. Cette formation de 3 jours donne la capacité de diriger des groupes avec le respect de ces règles. Voir la description de la formation sur le site : www.andremuriel.be ou sur le site de l'association belge de RPG: www.kine-rpg.be



Renseignements et inscriptions :

Muriel ANDRE • Tél. : 0477 26 80 25 • E-mail : murielandre.kine@yahoo.fr • Site : www.kine-rpg.be
ou sur le site de l'association: RPG Belgique - Site officiel de l'association belge de RPG® dans la rubrique agenda

**Prix : 500€
Les chèques-
formations
sont valables**



Affiliez-vous maintenant à l'UKB ... et recevez de nombreux avantages !

cotisations

COTISATION JUIN-DECEMBRE 2021

- Ménage de kinés (2 x 60€)
- Membre effectif
- En association (par kinésithérapeute)
- Membre diplômé en 2019
- Membre diplômé en 2020
- Salarié
- Pensionné
- Stagiaire et futur diplômé 2021
(cette cotisation est valable pour toute l'année)

VERSEMENT UNIQUE

120 €
100 €
70 €
65 €
GRATUIT
65 €
55 €
GRATUIT

N'hésitez pas à nous rejoindre en effectuant le versement (voir catégorie de votre cotisation ci-dessus) sur le compte :

IBAN-BE92 7775 9181 1123 • BIC-GKCCBEBB

**en y mentionnant vos coordonnées et en communication :
membre UKB - cotisation 2021, ajouter NOM + Prénom**

IMPORTANT :

En cas d'inscription tardive, le «supplément» membres du Kiné-Varia News et les newsletters, vous seront envoyés directement par e-mail.

Contactez le secrétariat : 071 41 08 34 - E-mail: secretariat@serk-ukb.be

Votre affiliation à l'UKB vous donne droit à des réductions substantielles sur de nombreux produits et avantages qui vous rembourseront votre cotisation grâce à des contrats de partenariat...

Après 25 ans d'expérience et plus de 3.000 clients nous avons développé 2 logiciels. KineQuick existe depuis 15 ans et s'installe sur votre PC ou Mac. Une connexion internet n'est pas absolument requise pour pouvoir travailler dans ce logiciel. KineQuick Connect est notre dernier projet qui vise le futur. Le logiciel est compatible avec votre PC, Mac, smartphone ou tablette. Intuitif et dans le Cloud. Nous laissons notre marque par nos actions et non par des mots. **15% de remise pour les nouveaux clients de la société Q-TOP et membres de l'UKB. La réduction est valable pour la première année du contrat (12 mois).**



Liantis... la bonne solution à chaque étape de votre parcours : du lancement d'une activité indépendante au départ à la retraite, en passant par le recrutement de travailleurs, le développement d'une politique RH et bien-être efficace, et la protection face aux risques. Pour plus d'informations, rendez-vous sur liantis.be.



Nous sommes une société de tarification pour les kinésithérapeutes. Gérée par un kiné de 25 ans d'expérience, nous vous soulageons de lourdeurs administratives. Nous vous apportons gain de temps, gain d'argent. Notre devise est que le patient soit le mieux remboursé et le kiné soit le mieux rémunéré. Nous essayer, c'est nous adopter.



Association d'assurance mutuelle sans but lucratif spécialisée pour votre profession. Pour votre R.C. professionnelle, Amma vous offre la couverture la plus élevée et la plus complète du marché et ce, à un tarif préférentiel. Conditions particulièrement avantageuses pour vos assurances incendie, auto, R.C. familiale et hospitalisation.



Leader dans l'assistance dépannage et l'assistance voyage. Grâce à ce partenariat, vous pourrez bénéficier de prix extrêmement avantageux - **jusqu'à 40% de réduction par rapport aux tarifs individuels** - sur toutes vos affiliations à Touring Business Solutions, réservé aux professionnels.



Avec plus de 7.000 exercices, KINEXER6 est la plus grosse base d'exercices de rééducation agrémentés de vidéos, photos et consignes d'exécution. Ce logiciel en ligne permet aux kinésithérapeutes de créer des programmes d'exercices personnalisés pour chaque patient et de le leur communiquer par mail (ou au format papier). Le patient peut visionner le programme d'exercices sur ordinateur, tablette ou smartphone.



Wooh original office store est spécialisé en mobilier et fourniture de bureau. Nos valeurs fondamentales sont la qualité, la fonctionnalité et l'ergonomie. Retrouvez-nous sur www.wooh.be. **10% de remise pour les membres de l'UKB.**



La Fiduciaire Roquet est un cabinet d'expertise comptable et de conseil fiscal de 14 professionnels et experts, répartis sur trois sites : Bruxelles, Charleroi et Namur. Trois bureaux mais une seule équipe, un même état d'esprit, une seule manière de travailler et de vous servir, une seule et même devise : qualité, rapidité et proximité, un seul objectif : votre «paix» fiscale et comptable et une seule préoccupation : vous !



Depuis 2018, Synergies Vector souhaite donner à chaque individu la possibilité d'exercer une activité sportive dans les meilleures conditions et pour une sérénité d'esprit maximale. C'est pourquoi Synergies Vector **offre aux membres de l'U.K.B.** des équipements hautement qualitatifs à des prix compétitifs, de **5 à 20 % de réduction**, dans le respect de valeurs éthiques et durables. Synergies Vector travaille principalement avec des fabricants européens et promeut un développement durable.

avantages



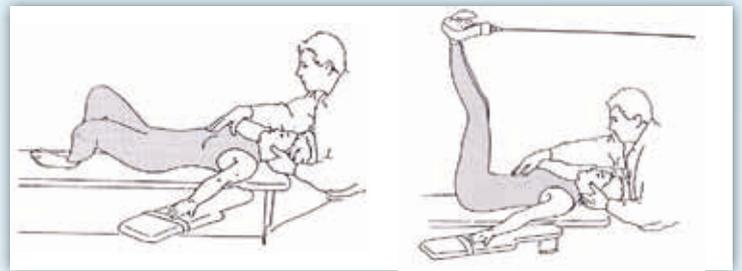
La Rééducation Posturale Globale est une méthode de kinésithérapie, créée en 1980 par le physiothérapeute français Philippe Souchard.

La première originalité de cette méthode est d'avoir valorisé le rôle de la fonction statique du système musculaire qui dessine notre morphologie.

Libérer la fonction statique pour faciliter la fonction dynamique.

Retirer les freins musculaires qui se créent suite aux postures longtemps maintenues, la répétition de nos gestes quotidiens, professionnels et sportifs, les traumatismes, le vieillissement, déséquilibrant l'articulation vers le raccourcissement, ce qui entraîne raideur, compression, blocage, inflammation, douleur, déformation, perte d'amplitude.

Cette méthode va s'adresser aussi bien aux problèmes morphologiques, chroniques qu'aux pathologies articulaires, aiguës.



FORMATION CONTINUE BELGIQUE 2022

Voici les prochaines dates :

1^{ère} semaine : du 24 au 28 janvier 2022

Professeur : E. Di Ciaccio (Prof. adjoint Ph. Souchard à Bologne)

2^e semaine : du 16 au 20 mai 2022

Professeur : M. André (Prof. adjoint Ph. Souchard Belgique et France)

3^e semaine : du 05 au 09 septembre 2022

Professeur : E. Di Ciaccio

4^e semaine : du 28 novembre au 02 décembre 2022

Professeur : M. André

5^e semaine : mars 2023 en France

Professeur : Philippe Souchard (créateur de la méthode)

Lieu :

Haute Ecole Léonard de Vinci - Campus Woluwe

84, Avenue Emmanuel Mounier - 1200 Bruxelles

Coût de la formation :

2.640 eur pour les 4 semaines à Bruxelles + 660 eur pour la 5^e semaine en France

Intervention des chèques-formation de la Région Wallonne

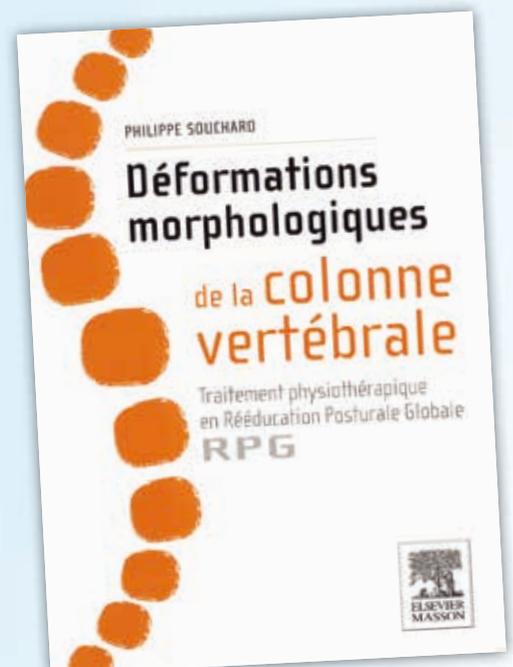
La description et toutes les informations :

Méthode de kiné - Rééducation posturale globale : www.vinci.be

«La première originalité de la méthode est de revaloriser la fonction statique et de lui attribuer une importance égale à celle de la fonction dynamique.»

Philippe Souchard

«Déformations morphologiques»



Renseignements et inscriptions :

formation.continue@vinci.be - murielandre.kine@yahoo.fr - 0477 26 80 25 - laurent.crickx@vinci.be

Activité physique et sportive : éducation, évaluation et planification pour un résultat optimal

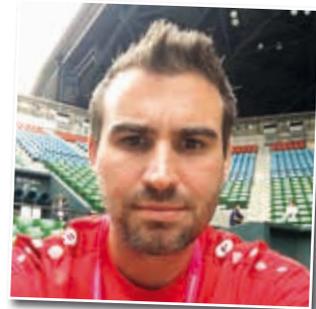
Fabian Gabellini

Kinésithérapeute du sport

Professeur invité HEPH Condorcet Charleroi

Head Physio Paralympic Games Tokyo 2021, Paralympic Team Belgium

Acuptunctor D.A.



L'intérêt de l'exercice et de l'activité physique dans la prévention d'une multitude de pathologies n'est plus à démontrer, de même que pour la lutte contre la sédentarité, le surpoids (T. Muller, 2015) [1]. Les preuves scientifiques probantes abondent dans ce sens.

De nombreuses structures médicales proposent l'intégration de thérapies actives basées sur «l'Exercices Therapy» pour leurs patients afin de rendre ceux-ci acteurs de leur santé de manière efficace et durable. Le sport loisir connaît aussi un succès grandissant ces dernières années avec la multiplication des clubs de course à pied, de marche nordique, cyclisme, des salles de fitness etc. ...

Mais qui dit sport, dit souvent blessure. Alors qu'il est certifié que la pratique sportive est bonne à la santé (Pimlott N. et al., 2014) [2].

Mais le sportif (débutant ou peu confirmé) progresse assez rapidement et passe dans la recherche de la performance personnelle. Mais rechercher cette dernière sans respecter une progression bien planifiée finira tôt ou tard par une blessure (Sorg M et al, 2020) [3].

Blaise Dubois et Jean-François Esculier (La Clinique du Coureur, Quebec) [4] le démontrent de façon remarquable avec leur quantification du stress mécanique appliquée sur les tissus. Le non-respect de la progressivité dans l'exercice finit par exercer trop de contraintes sur les différentes structures et amène à la blessure allant de la tendinopathie, à la lésion myo-aponévrotique ou cartilagineuse.

La plupart des blessures primaires ($\pm 7/10$) des tissus mous en dehors du traumatisme direct (coup direct, mauvaise réception, etc...) viendraient de causes extrinsèques comme la mauvaise planification de l'entraînement, le changement de matériel (chaussures, matériel, ...) et de surface (Dubois B. et al. 2020) [4]. Les autres lésions seraient dues à des causes intrinsèques comme les troubles posturaux, les asymétries musculaires de tension et/ou de force et bien d'autres (Rodineau J. et al., 2013) [5]. Sans oublier les séquelles de blessures antérieures et le psychologique.

Alors que faire ? On sait maintenant que l'exercice physique est le meilleur remède pour la prise en charge de douleurs chroniques, tendinopathies, LMA, la sédentarité, ... On sait aussi qu'il faut s'entourer d'experts de la santé et de l'exercice si on veut prendre du plaisir et progresser de façon idéale sans se blesser. L'éducation correcte du patient/sportif à l'exercice est

aujourd'hui au centre des préoccupations des professionnels de la santé.

Et pour entamer une activité en réduisant au maximum le risque de blessure, en dehors d'un management précis et adapté, un screening complet n'est pas superflu. Et dans ce cas, qu'entendons-nous par screening et quels sont nos moyens ?

Les plateformes de screening

Plusieurs plateformes de screening de patients existent aujourd'hui. Elles utilisent une batterie de bilans basés sur les preuves scientifiques et nous offrent un algorithme avec un pourcentage de risque de blessure par région anatomique, groupe musculaire etc... On y retrouve des tests de force isométrique, de mobilité, fonctionnels et bien d'autres. Ces programmes nous permettent de chiffrer, proposer des exercices en fonction des faiblesses trouvées, de comparer au cours d'une saison. Un contrôle/échange permanent via la plateforme entre le praticien et le patient est possible et offre un suivi optimal. La faiblesse de cette technologie reste la reproductibilité optimale des différents tests [6].



L'isocinétisme

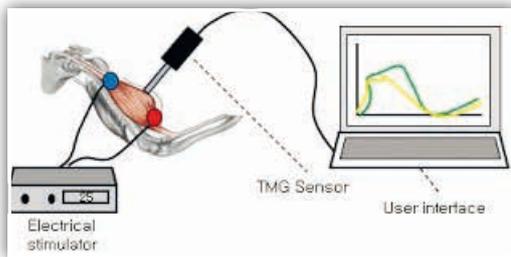
Les bilans isocinétiques restent une valeur sûre. La qualité de reproductibilité des tests, la précision extrême de la quantification des différentes valeurs sont un atout redoutable [7] [13]. Il est souvent reproché que ce mode de travail (isocinétique) utilise principalement la chaîne ouverte et est donc peu représentative de l'activité sportive. Trop analytique et pas assez fonctionnel [8]. Cependant, grâce aux nombreux travaux du Dr J.-L. Croisier et de ses collaborateurs, il existe aujourd'hui des valeurs références «prédictives» de ratios agonistes/antagonistes qui sont largement utilisées dans les clubs sportifs pro-

professionnels surtout dans les risques de lésions myo-aponévrotiques [9]. Nous avons aussi, grâce à l'évaluation isocinétique, un tableau très précis des asymétries de forces des groupes musculaires qui restent un des facteurs intrinsèques les plus importants dans les blessures.



La tensiomyographie

La tensiomyographie est une technologie fantastique mais trop peu connue et surtout non-utilisée en Belgique. Les plus grandes universités et fédérations sportives mondiales l'utilisent. Ici, il s'agit d'un système analysant très précisément le déplacement radial du ventre musculaire d'un muscle superficiel testé par une stimulation électrique afin de nous donner son état de tension et sa vitesse de contraction (Garcia O et al, 2019) [12]. La reproductibilité des tests peut être discutable mais, avec une formation et une rigueur précise, ceux-ci restent très fiables. Utilisée en prévention primaire ou secondaire au cours d'une saison, en contrôle de rééducation, son but est de nous donner l'état de (a)symétrie tensionnelle tant au sein des différents muscles d'un groupe musculaire qu'au niveau de l'hémicorps gauche/droit et face avant/arrière. Quel muscle est le plus en danger ? Celui qui est en surtension ou celui en sous-tension ? Un rapport très précis nous est proposé avec les différentes stratégies à adopter : faut-il détendre, activer (analytiquement ou fonctionnellement) ? Utilisée aussi en prévention des blessures associable à tout autre test [10].



Tests fonctionnels

Les tests fonctionnels purs sont aussi d'excellente qualité. Les concepts sont nombreux, différents, mais nous renseignent tous sur les faiblesses segmentaires des patients.



Une correction optimale du mouvement ou geste fonctionnel permet de réduire considérablement le risque de blessure. Beaucoup de ces tests se retrouvent sur les plateformes de screening [10].

L'observation et les tests cliniques

L'œil et l'expérience de l'expert, chers à Mr R. Sohier, restent aussi fondamentaux. Les différents tests de dysfonctions ostéo-articulaires et des tissus mous restent discutables quant à leurs fiabilités mais sont pratiqués quotidiennement par des millions de thérapeutes avec beaucoup de succès. Les normalisations structurelles sont à la base des traitements musculo-squelettiques. La question restera toujours la même : La dysfonction est-elle la cause ou la conséquence d'une tension musculaire excessive ou d'une blessure ?

Ceci fait la beauté et la difficulté de notre profession. Voir la globalité est fondamentale, mais penser analytique est tout aussi important. Cela ressemble sans conteste à la philosophie orientale et son concept du Yin et du Yang. On retrouve du Yin dans le Yang et le Yang dans le Yin. Tout est mouvement constant et permutation permanente [11].

En résumé, éduquons nos patients à se prendre en main par l'activité physique. Celle-ci est indispensable dans un souci de bien-être et de santé publique. N'oublions pas que 4 blessures sur 5 proviennent d'une mauvaise adaptation de l'entraînement ou d'un facteur externe. Sensibilisons-les à rejoindre les bonnes structures, les experts du mouvement et du sport afin de leur offrir la meilleure progression dans l'exercice tout en limitant au maximum le risque de blessure. Mais une lésion sur 5 est liée à un facteur intrinsèque. Alors si on veut bouger dans les meilleures conditions, un bilan au préalable, basé sur des tests et technologies fiables et prouvés, reste indispensable. Il nous permettra de donner, suite aux résultats, une batterie d'exercices aux patients qui compléteront leur activité, la renforceront et diminueront le risque de blessure.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] : Muller T, L'activité physique, c'est bon pour la santé : évidences cliniques, "XXIII^e Journée de Cardiologie «Cardiologie et sport», (Belgium) Bruxelles (du 10/10/2015 au 10/10/2015)
- [2] : Pimlott N., MD CCFP et Carson J., MD DIPSportMed FCFP, Promouvoir l'exercice et prévenir les blessures, free PMC article, 2014
- [3] : Sorg M § al., Etude sur la perception des blessures par les athlètes et leurs influences sur la réalisation des mesures de prévention des blessures en athlétisme, Journal de traumatologie du sport, 2020
- [4] : Dubois B., Lesculier J.-F., Nouveauté dans la prévention des blessures en course à pied, La clinique du coureur, 2020
- [5] : Rodineau J., Besch S., Mise au point des tendinopathies calcanéennes, Editions Elsevier Masson, 2013
- [6] : Gabellini F, Prophylaxie sportive et TP, Kineac Formation, 2020
- [7] : Pocholle M., Codine P., Isocinétisme et médecine sportive, Editions Masson, 1998
- [8] : Gabellini F., Laouina S., Isocinétisme-tests/protocoles-actualité, Kineac Formation, 2020
- [9] : Edouard P., Degache F., Guide d'isocinétisme, l'évaluation isocinétique des concepts aux conditions sportives et pathologiques, Editions Elsevier Masson, 2016
- [10] : Gabellini F., Tensiomyographie et lésions myo-aponévrotiques, Kineac Formation, 2019
- [11] : Gabellini F., Approche thérapeutique manuelle et cupping des trigger-points, Kineac Formation, 2021
- [12] : Garcia O, Carballo Lopez J. § al., Clinical utility of tensiomyography for muscle function analysis in athletes, J Sports Med, 2019
- [13] : Croisier J.-L., Ganteaume S., Binet J., Genty M., Ferret J.-M., Strength imbalances and prevention of hamstring injury in professional soccer players : a prospective study, J Sports Med, 2008



www.kineformation.com

un pas vers l'ostéopathie
en passant par la thérapie manuelle

2 ans de formation, 280 heures de cours

20 week-ends (vendredi et samedi de 09:00 à 17:00)

Des techniques structurelles, tissulaires, de la posturologie,
des techniques de neuro-dynamiques, de Jones,
de thérapie viscérale, de thérapie crânio-sacrée,
les tests de sécurité, les préparations myotensives
et la base de tout cela : **de l'anatomie palpatoire.**

Nos collaborateurs : Jan De Laere, Philippe Lambert,
Sébastien Kelder, Simon Baczkiewicz,
Jean-Michel Drugmand

All FACT N°1 de la Tarification pour Kiné

Nous contacter : +32 (0)71 11 55 42

Mail : info@allfact.be

VOUS ÊTES KINÉ INDÉPENDANT ?

FATIGUÉ PAR LE TRAVAIL ADMINISTRATIF

TESTEZ NOTRE SOLUTION GLOBALE SUR MESURE

TARIFICATION

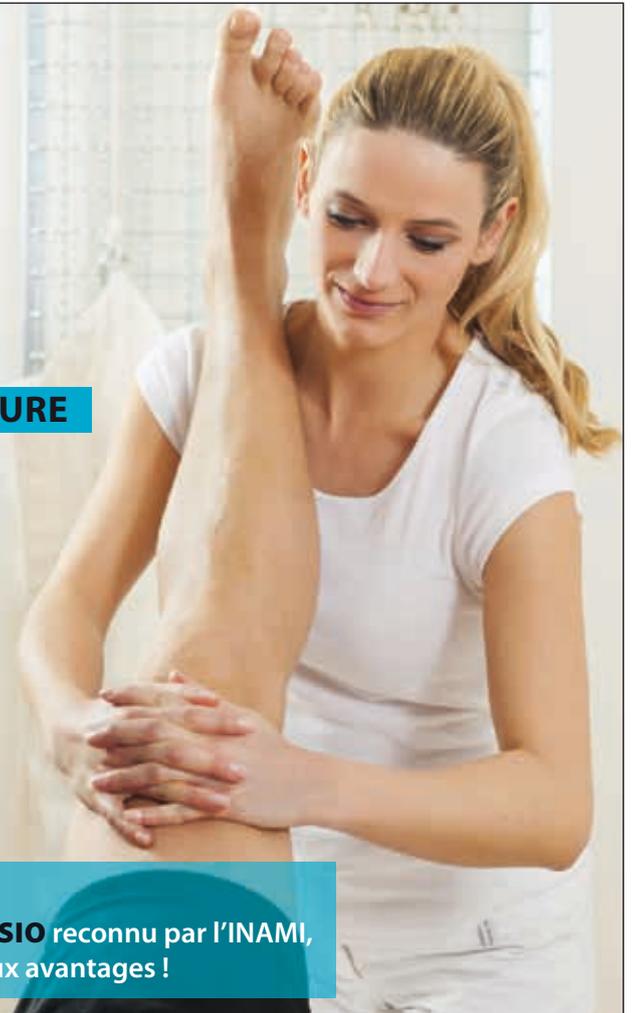
GESTION DES PAIEMENTS

RÉCUPÉRATION DES HONORAIRES

WWW.ALLFACT.BE

Bénéficiaire de la prime INAMI de 800€

All FACT utilise un logiciel de tarification **CARE CONNECT PHYSIO** reconnu par l'INAMI,
en collaboration avec notre société vous bénéficiez de nombreux avantages !





Invitation à participer à une enquête sur la position des kinésithérapeutes par rapport à la vaccination contre le virus Sars-Covid-2

Madame, Monsieur,
Cher professionnel de la santé,

Vous êtes invité.e à participer à un projet d'enquête émanant du Département Universitaire de Médecine Générale (DUMG) par les Drs. Geert Goderis, Marco Schetgen et Nadine Kacenenbogen.

Ce projet d'enquête est destiné à récolter votre position actuelle concernant la vaccination contre le virus Sars-Covid-2. Plus particulièrement, nous aimerions savoir comment vous vous positionnez par rapport à la vaccination contre le virus Sars-Covid-2 et comment ressentez votre propre rôle comme kinésithérapeute dans la campagne de vaccination.

Si vous acceptez, nous allons vous poser 5 questions 'fermées' avec des réponses à cocher. Chaque question fermée sera accompagnée d'une question ouverte à laquelle vous pouvez répondre en texte libre. Il s'agit d'un questionnaire en ligne, totalement anonyme.

Lien vers le questionnaire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSetS5AY9G3_085fzC_bSkAAwXbl6o6LkUBK0weQ12q53T_sAw/viewform

Si vous acceptez de participer à cette enquête, vous devez savoir que :

- Cette enquête est mise en œuvre après évaluation par le comité d'éthique Erasme-ULB.
- Votre participation est volontaire. Rien ne vous oblige à répondre au questionnaire qui vous a été remis.

- Si vous acceptez de participer à notre enquête, nous vous remercions de bien vouloir remplir ce questionnaire à votre meilleure convenance.
- Nous vous demandons simplement de répondre le plus précisément possible aux questions posées de façon à nous permettre un recueil de réponses le plus représentatif possible. Remplir ce questionnaire ne devrait pas vous prendre plus de 15 minutes.
- Les données recueillies sont confidentielles et votre anonymat est garanti dans la mesure où rien ne permettra aux responsables de cette enquête de vous identifier.
- Vous pouvez toujours contacter par mail (Goderis Geert – geert.goderis@ulb.be) si vous avez besoin d'informations complémentaires.

Nous vous remercions d'ores-et-déjà pour l'attention et le temps que vous consacrerez à cette étude.

Cher.ères vous tous.tes, nous vous remercions de l'attention portée à notre projet et nous vous prions d'accepter nos sincères salutations confraternelles.

*Prof. Geert Goderis,
Prof. Nadine Kacenenbogen,
Prof. Marco Schetgen,
M^{me} Dethye Karine,
M^{me} Dhulst Laura,
M^{me} WIBAUT Sabine*



UN CATALOGUE INNOVANT DE FORMATIONS

ULB HeLSci conçoit et organise des formations innovantes et efficaces pour tous les acteurs de l'écosystème de la Santé et des Sciences de la Vie, et tout au long de leur vie !

En collaboration avec la Faculté des Sciences de la motricité, nous vous proposons une série de formations accréditées Pro-Q-Kiné dont certaines rentrent dans le cadre du programme de qualifications professionnelles particulières (QPP) pour les kinésithérapeutes, à un coût réduit grâce aux chèques-formation !

La participation à l'une de nos formations peut vous permettre d'obtenir :

- › soit une attestation de réussite,
- › soit une attestation de participation,
- › soit un certificat d'université ou interuniversitaire

NOTRE CATALOGUE DE FORMATIONS :

- › Certificat d'Université en Thérapie Manuelle
75 ECTS - Pro-Q-Kiné - QPP
- › Certificat d'Université en Hypnose thérapeutique du Pôle Santé
10 ECTS
- › Certificat d'Université en Kinésithérapie Neurologique
42 ECTS - Pro-Q-Kiné - QPP
- › Certificat d'Université en Nutrition humaine
10 ECTS
- › Certificat d'Université en Pathologies en milieu sportif
30 ECTS - Pro-Q-Kiné
- › Certificat Interuniversitaire en Kinésithérapie Pédiatrique
60 ECTS – QPP
- › Formation courte en Kinésithérapie de la main
Pro-Q-Kiné
- › Modules Activités Physiques et Prévention Santé - Obésité, seniors ou prévention dos
3 ECTS/module - Pro-Q-Kiné
- › Module de Kinésithérapie cardiovasculaire - Exercice, test à l'effort et réadaptation
5 ECTS

INSCRIPTION

<http://helsci.ulb.be>

CONTACT

02/555 85 17

helsci@ulb.be

[facebook/ULBHeLSci](https://www.facebook.com/ULBHeLSci)

LIEU DE FORMATION

Campus ULB Erasme - Bruxelles



- ▶ médecins - dentistes
- ▶ kinésithérapeutes
- ▶ infirmiers bacheliers ou gradués
- ▶ sages-femmes
- ▶ vétérinaires

Depuis 2005

**Formation Post-Bachelor
en Acupuncture**

Reconnaissance par la Fédération Belge d'Acupuncture B.A.F.

POST-BACHELOR EN ACUPUNCTURE

PORTES OUVERTES

Samedi 11 septembre 2021

— Espace Kegeljan • Rue Henri Lecoq 47 - 5000 Namur —

10h : conférence - présentation • 11h30 : questions - réponses

Rentrée académique le mercredi 15 septembre 2021 à 13 heures

www.facebook.com/ETTC.asbl

La formation de 950 heures = +/- 2.400 heures (volume d'étude) - 60 crédits,
en trois ans

Informations et inscriptions aux cours :

www.ettc-acu.be ou 071/84 32 10



les formations de la SERK



La SERK vous offre la possibilité d'être au top des nouvelles techniques et de vous former à moindre frais via le dispositif des chèques-formation

Grâce aux chèques-formation :

Une formule simple et rapide pour vous former à coût réduit jusqu'à près de 50% de réduction sur le prix des formations de la S.E.R.K.

Economisez votre argent et élargissez vos compétences.

Un dispositif simple et flexible pour les indépendants et les travailleurs liés par contrat de travail uniquement en région Wallonne de langue française.

Comment commander les Chèques-Formation ?

Conditions et solutions via le secrétariat S.E.R.K. :

Tél. : 0032 (0)71 41 08 34 - E-mail : secretariat@serk-ukb.be - Site : www.webkine.be



Webinaire 17 juin 2021 : Usages d'Innovations Neuro-Technologiques en Kinésithérapie et Réadaptation



La conférence : «**Usages d'Innovations Neuro-Technologiques en Kinésithérapie et Réadaptation**» a pour objectifs d'informer les participants sur le déploiement de nouveaux outils à considérer en thérapie, et des nouvelles adaptations et aides techniques pour des patients bien sélectionnés.

Les rôles du kiné évaluateur et formateur de son patient par rapport aux indications et usages en privé ne seront pas négligés.

Dias, Illustrations, vidéos et sources scientifiques solliciteront des questions/réponses totalement ouvertes en fin de conférence.

Le cadre et le contexte dans lesquels ces nouvelles technologies viennent apporter d'autres solutions. Les neuro-orthèses et les exosquelettes sont alors décrits et illustrés de manière à visualiser sous quelles formes ils sont déjà utilisés et donc accessibles.

Des nuances sur la terminologie à formuler peuvent aider le lecteur sur le jargon particulier de ce plus récent paradigme des soins de santé.

Intervenant :
Sébastien Vanderlinden,
PT & Neuro-(Re)Habilitation

Dates :
17 juin 2021

Horaires :
De 20h à 22h

Inscriptions gratuites mais obligatoires :
secretariat@serk-ukb.be

Conférence en cours d'agrément PKQ



Méthode McKenzie (module A, B, C et périphérique)

PARTIE C :

APPROFONDISSEMENT RACHIS LOMBAIRE ET APPLICATION DES CONCEPTS MCKENZIE AUX TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES DU MEMBRE INFÉRIEUR

Premièrement, ce cours de 4 jours (28 heures) porte sur l'évaluation et le traitement des cas complexes lombaires. À l'aide d'études de cas et d'exercices en petits groupes les participants apprennent à affiner leur raisonnement clinique, à modifier les protocoles de traitement et à approfondir leur diagnostic différentiel et leurs chaînes décisionnelles.

Pour optimiser l'application du concept McKenzie, les techniques de traitement et leurs progressions sont revues et développées. Les problèmes rencontrés par les participants dans l'application des concepts McKenzie sont étudiés en détail.

Deuxièmement, ce cours présente l'application de la méthode McKenzie aux articulations du membre inférieur (articulation sacro-iliaque, hanche, genoux, cheville, pied) ainsi qu'au management des tendinopathies de cette région. Plusieurs patients sont évalués, traités, et suivis sur plusieurs séances pendant cette formation.

PARTIE PÉRIPHÉRIQUE :

PERFECTIONNEMENT DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES DES MEMBRES

La participation préalable à la partie C et/ou D est nécessaire pour l'inscription à la partie périphérique

Ce cours de 2 jours (14 heures) traite de l'approfondissement de l'application des concepts présentés en partie C et D pour l'application du MDT aux TMS des membres.

Les différents éléments du bilan sont revus :

- La recherche de marqueurs,
- La recherche d'éléments qui permettent de classer les patients par syndrome,
- Les critères qui guident l'exploration des tests des mouvements répétés ou des contractions résistées répétées.

L'avancement des études scientifiques publiées en rapport avec l'approche McKenzie appliquées aux TMS sera passée en revue. Il en est de même concernant l'état de la connaissance scientifique sur les dysfonctions contractiles.

En ce qui concerne le traitement, des exemples de progressions de forces et de forces alternatives seront présentés en rapport avec les articulations et les groupes musculaires principaux.

Objectif du cours :

À travers une participation active à la formation, les participants auront consolidé leurs connaissances et leurs aptitudes cliniques pour :

1. Utiliser de façon appropriée la méthode de Diagnostic et Thérapie Mécanique (MDT) pour les patients souffrant de TMS des extrémités.
2. Savoir classer les patients dans les différents syndromes MDT (Dérangement, Dysfonction, Postural) ou dans la catégorie «AUTRES» afin de pouvoir proposer un traitement adapté à chaque syndrome.
3. Identifier lorsque l'application de forces externes ou de forces alternatives est nécessaire à la résolution de syndromes.
4. Assister les patients dans la proposition de protocoles spécifiques et individualisés et dans l'auto-traitement afin d'atteindre les objectifs fixés.

Intervenant :

Mr D. VANDEPUT, Kinésithérapeute, MSc

Dates :

Module B : 16-17-18-19/06/2021

Module périph. : 08-09/09/2021 (Libramont)

Module A : 22-23-24-25/09/2021 (Libramont)

Module C : 17-18-19-20/11/2021

Module B : 08-09-10-11/12/2021 (Libramont)

Horaires module A-B-C :

Mercredi - Jeudi - vendredi de 11h à 19h

Samedi 8h30 à 17h

Horaires module périphérique :

Mercredi - Jeudi de 9h à 17h30

Lieu :

- Module B

CEME

Rue des Français 147

6020 DAMREMY (Charleroi)

- Module C

Point Centre

Avenue Georges Lemaître 19

6041 GOSELIES

- Module A-B - Périphérique

Hôtel L'Amandier

Avenue de Bouillon 70

6800 LIBRAMONT

Prix (par module A-B-C) :

- Hors Wallonie et/ou sans chèque-formation : 840 €

- Avec chèques formations : 420 €

- Uniquement pour le module périphérique :

Versement sur le compte SERK : 480 €

IBAN : BE56 7785 9758 1588

- Réf. MCK-53 (module B)

- Réf. P-03 (module périph. - LIBRAMONT)

- Réf. MCK-55 (module A - LIBRAMONT)

- Réf. MCK-54 (module C)

- Réf. MCK-56 (module B - LIBRAMONT)

NB : un manuel illustré et références scientifiques sont fournis pour chaque stage.

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34

E-mail : secretariat@serk-ukb.be

La formation complète est répartie en 4 séminaires et prépare un examen de compétence pour ceux qui le souhaitent. Des patients sont évalués, traités et revus plusieurs fois pendant chaque séminaire pour démontrer l'efficacité de cette méthode.

PARTIE A :

LE RACHIS LOMBAIRE

Ce cours de 4 jours (28 heures) porte sur l'examen et le traitement de patients présentant des douleurs lombaires, des sciatalgies ou des cruralgies. Le séminaire couvre les bases théoriques et scientifiques pour cette région de la colonne vertébrale et comprend de nombreux travaux pratiques. Le participant apprend à classer les patients en syndromes homogènes pour lesquels des protocoles spécifiques et individualisés sont proposés. De vrais patients sont évalués, traités et revus plusieurs fois pendant le séminaire pour illustrer l'efficacité de cette approche. Cela permet aussi de montrer comment le traitement sera modifié et adapté pour chaque patient et en fonction de l'évolution d'une séance à l'autre.

PARTIE B :

LE RACHIS CERVICAL ET THORACIQUE

La participation préalable à la partie A est nécessaire pour l'inscription à la partie B, C et D

Ce cours de 4 jours (28 heures) porte sur l'examen et le traitement de patients souffrant de cervicalgies, de névralgies cervico-brachiales ou des dorsalgies. Le séminaire couvre les bases théoriques et scientifiques spécifiques à cette région de la colonne vertébrale et comprend de nombreux travaux pratiques. Le participant apprend à appliquer la classification par syndrome aux régions cervicale et dorsale, pour lesquelles des protocoles spécifiques et individualisés sont proposés. Une fois de plus, de vrais patients sont évalués, traités et revus plusieurs fois pendant le séminaire pour illustrer l'efficacité de cette approche. Cela permet aussi, à nouveau, de montrer comment le traitement sera modifié et adapté pour chaque patient et en fonction de l'évolution pour chacun d'entre eux d'une séance à l'autre.

28h
/mod.

Chèque
Formation



Contenu de la formation :

Le massage assis est une méthode de détente corporelle et mentale se basant sur le shiatsu et mêlant pressions, effleurages, frictions, ébranlements... Ce massage apporte un bien-être physique et psychique et est donc un merveilleux moyen de prévention permettant à chacun de prendre conscience de son corps et de sa santé. Il permet une prise en charge globale de la personne. Celle-ci devenant sujet et non objet des soins.

Les manœuvres sont enchaînées de manière continue sur le dos, les épaules, la nuque et les bras sans perdre le contact avec la personne massée.

Le massage assis sur chaise ergonomique Prévention et prise en charge globale du patient

Il ne dure que 15 à 20 minutes, s'adapte à n'importe quel lieu public ou privé, se pratique sur les vêtements, ce qui le rend accessible au plus grand nombre.

Il nécessite seulement une chaise ergonomique permettant une position optimale de la personne qui recevra le massage.

Au cours de cette formation, vous pourrez vous familiariser avec la technique et apprendre une suite d'enchaînements, base d'un massage assis complet.

Intervenant :

Joséphine NOEL, Kinésithérapeute, Unité de soins palliatifs à l'Hôpital Erasme

Dates :

17 juin 2021

Horaires :

Jeudi de 9h à 16h

Lieu :

Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSELIES

Prix :

- 75 €
- Versement sur le compte SERK
- IBAN : BE56 7785 9758 1588
- BIC : GKCCBEBB
- Réf. MCE-02 + nom du participant

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@ukfgeb.be



D'un point de vue théorique : Les lymphatiques de la tête et des membres sont décrits à partir de travaux réalisés en laboratoire. Nous abordons l'anatomie «classique» pour ensuite découvrir l'anatomie qui se développe en pathologie. La physiologie et la physiopathologie sont illustrées au travers de la clinique. L'effet des traitements physiques de l'œdème (drainage lymphatique manuel, pressothérapie, bandages multicouches, contentions élastiques) est enseigné selon le résultat de travaux de recherche réalisés en laboratoire et mis à l'épreuve en centre de kinésithérapie spécialisé.

D'un point de vue pratique : Le kinésithérapeute apprend les techniques de drainage lymphatique manuel d'appel et de résorption pour les membres, la tête et le tronc. La pratique des bandages multicouches est enseignée sur les membres. Le cours aborde aussi les modalités d'application de la pressothérapie et des contentions élastiques.

Drainage lymphatique

Objectifs généraux : L'anatomie et la physiologie des lymphatiques sont développées afin que le kinésithérapeute puisse maîtriser les techniques physiques utilisées dans le traitement de l'œdème. La physiopathologie donne accès à une parfaite compréhension des cas cliniques.

Objectifs spécifiques : Le kinésithérapeute doit, au terme du cours, pouvoir prendre en charge les patients présentant un œdème du membre supérieur, du membre inférieur ou du visage avec les techniques de drainage lymphatique manuel. Il maîtrisera les techniques de pressothérapie, de bandages multicouches et il sera en mesure de conseiller la contention élastique la mieux adaptée.

Contenu synthétique : Physiologie des lymphatiques. Anatomie des lymphatiques des membres, de la tête et du tronc. Physiopathologie de l'œdème. Signes cliniques du lymphoedème. Classification du lymphoedème, de l'œdème veineux et cardiaque. Justifications expérimentales du traitement physique de l'œdème. Pratique du traitement des lymphoedèmes primaires et secondaires des membres

et du visage. Présentation de cas et propositions de traitements.

Intervenant :

O. LEDUC, Ph. D.

Dates :

1^{er} séminaire : 17-18-19 septembre 2021
2^e séminaire : 01-02 octobre 2021

Horaires :

de 9h à 17h

Lieu :

Centre d'Autoformation et de Formation
continué de Tihange (CAF)
La Neuville 1
B-4500 TIHANGE

Prix :

- Hors Wallonie et/ou
sans chèque-formation : 720 €
- Avec chèques-formation : 270 €
- Réf. CDL-25

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@serk-ukb.be

30h

Chèque
Formation



Plan de la formation :

34 jours de formations/année sur 2 années académiques

- Vous souhaitez vous former en kinésithérapie du sport ;
- Obtenir un maximum d'outils pour prendre en charge vos sportifs amateurs ou professionnels, sur terrain ou au cabinet ;
- Manager la reprise du sport de vos sportifs, rendre vos patients actifs ;
- Analyser, comprendre, traiter et participer à la réathlétisation et à la performance avec les preuves probantes actualisées.

Programme :

- Analyse complète posturale du sportif et sa thérapeutique : technopathies, normalisations ;
- Maîtriser/gérer le stress mécanique et le numerical pain rating scale en sport et sur les blessures ;
- Ostéo-articulaires, adaptations posturales ;
- Taping et kinésiotaping ;
- Crochetage, cupping, traitements par ondes vibratoires et ondes mécaniques ;
- Triggerpoints, les douleurs projetées, les syndromes (pseudo)canalaires ;
- Planification de la musculation, du renforcement musculaire adapté post blessure et performance ;
- Les tests de terrains, les tests de coordination, d'agilité ;
- Le screening et la prévention primaire/secondaire ;

Kinésithérapie du sport et Return to play

- Le contrôle moteur, le core stability statique et dynamique ;
- La diététique du sportif - base et RTP ;
- Le dopage, le handisport ;
- Les pathologies en course à pied, sports d'endurance et les protocoles de traitements et de réentraînements ;
- Le travail de l'agilité, la vitesse, la coordination, la pliométrie ;
- La progressivité de l'exercice en séance ou entraînement ;
- Analyse du cycliste, d'une saison en basketball de haut niveau, football, tennis, ... ;
- Protocoles actualisés des tendinopathies, pubalgies, Lésions myo-aponévrotiques, LCA, ... ;
- Cas pratiques et stages possibles (facultatifs hors Covid) en compétition de tennis, courses à pied, trails.

Intervenants :

- Fabian Gabellini, Directeur Kineac-Formation, Kiné du sport, Head Physio Paralympic Team Belgium, URBSFA, ... ;
- Dr Borlée Frédéric, Médecin du sport, Clinique du Coureur expert 2.0, RSC Charleroi ;
- Dr Castiaux Jean Pierre, Médecin du sport, RSC Charleroi ;
- Vander Massen Hélène, Préparateur Physique, EPS, Ex Belgian Paralympic Committee JP (Londres, Rio), Cyclisme, Triathlon, Championne du monde Ironman Hawaï amateur 2019 ;
- Paris Valentin, Kinésithérapeute, Fédération Française Basketball (Equipe A féminine) et plusieurs équipes professionnelles de Basket français L1 ;
- Buelens Mathieu, Préparateur Physique, préparateur de Elina Svitolina (WTA-14), préparateur physique AFT et Justine Henin Academy, Clinique du Coureur expert ;
- Laouina Said, Kinésithérapeute, ostéopathe, Ex Kiné Equipe Nationale Rugby (Belgique et Black Star Charleroi) ;
- D'haeyere Jacques, Kinésithérapeute ;
- Delecaut David, Kinésithérapeute ;
- Pieters Serge, Diététicien, nutritionniste du sport ;
- Miserque Yannick, Kinésithérapeute, préparateur physique ;
- Malagnino Patrizia, Kinésithérapeute ;
- Leclercq Ingrid, Kinésithérapeute, Spécial Olympics ;

- Andrea Sighinolfi, Diététicien, Italie, Isokinetic Group, Ex FC Bologne.

Dates :

1^{ère} année académique (17 j. de formation)

- 1^{er} module : - 23-24-25 septembre*
-19-20 novembre 2021
- 2^e module : - 07-08 janvier 2022
- 04-05 février 2022
- 3^e module : - 11-12 mars 2022
- 01-02 avril 2022
- 4^e module : - 05-06 mai
- 03-04 juin 2022

Horaire :

Vendredi et samedi de 9h à 17h
(* 1^{er} séminaire débute le jeudi de 9h à 17h)

Lieu :

Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSELIES
et
Centre National de Football (Martin's Red)
Rue de Bruxelles 484
1480 TUBIZE
et peut-être à l'INSEP de Paris

Prix :

- Formation complète hors Wallonie et/ou sans chèques formations : 3.000 €/année
- Avec chèques-formations : 1.500 €/année
(25 CF/module)

- Réf. KS-04

En collaboration avec :

www.kineac-formation.be



Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@serk-ukb.be

Les chèques-formation : une formule simple et rapide pour vous former à coût réduit jusqu'à près de 50% de réduction sur le prix des formations de la S.E.R.K. Economisez votre argent et élargissez vos compétences.

Un dispositif simple et flexible pour les indépendants et les travailleurs liés par contrat de travail uniquement en Région Wallonne de langue française.

Conditions et solutions via le secrétariat S.E.R.K. :

Tél. : 0032 (0)71 41 08 34 - E-mail : secretariat@serk-ukb.be - Site : www.webkine.be

**Chèque
Formation**





La kinésithérapie oro-maxillo-faciale est une spécialisation qui occupe une place importante dans le cadre de la rééducation et de la réadaptation manuelle et instrumentale.

L'objectif du cours est d'offrir à ses participants les bases anatomiques, physiologiques et thérapeutiques permettant de prendre en charge les patients souffrant de dysfonctions manducatoires, faciales et cervicales. Une partie du cours aborde le traitement des céphalées prises en charge en kinésithérapie.

Kinésithérapie oro-maxillo-faciale

Au terme du cours, les participants auront une capacité d'application directe de leurs nouvelles connaissances dans leur pratique quotidienne.

Intervenants :

T. SNOECK, Ph. D.

F. PAILLAUGUE, Kinésithérapeute, MSc

Dates :

24-25 septembre 2021

Horaires :

Vendredi et samedi de 9h à 17h

Lieu :

Point Centre

Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSELIES

Prix :

- Hors Wallonie et/ou

- sans chèques-formations : 480 €

- Réf. **MAXI-09**

- Avec chèques-formations : 210 €

+ acompte de 60 € sur le compte SERK

IBAN: BE56 7785 9758 1588

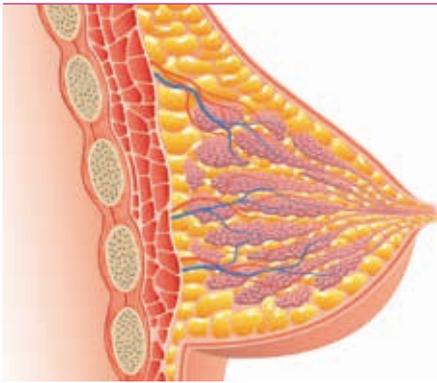
- En communication : **acompte MAXI-09**

NB : Places limitées

Inscriptions obligatoires et renseignements :

Secrétariat de la SERK - 071 41 08 34

E-mail : secretariat@ukfgeb.be



Les kinésithérapeutes ayant suivi le cours de base en drainage lymphatique peuvent participer aux séminaires de spécialisation.

1. Kinésithérapie et oncologie

- Cancer du sein : épidémiologie, facteurs de risque.
- Classification T.N.M.
- Historique de la chirurgie du cancer du sein.
- Radiothérapie, chimiothérapie, hormonothérapie : mise à jour à l'intention du kinésithérapeute.
- Cancer du sein : aspect psychologique (patient et équipe soignante).
- Chirurgie de reconstruction du sein.
- Kinésithérapie immédiate en situation post-opératoire.

2. Cas particuliers pris en charge par le kinésithérapeute dans le cadre du traitement physique de l'œdème

- Séquelles de la radiothérapie.
- Algoneurodystrophie et traitement de l'œdème.
- Paralysie et œdème.
- K.I.D. syndrome et lymphoedème.
- Oedèmes de la sphère génitale (anatomie des lymphatiques, D.L.M., bandages, complications).

Spécialisation oncologique et compression médicale en lymphologie

- Klippel-Trenaunay.
- Récidive de l'œdème : les causes oubliées.
- Oedème du visage : que penser des voies de vicariance, comment adapter le D.L.M. et les bandages ? Révision et approfondissement du drainage lymphatique manuel du visage.
- Techniques L.P.G., qu'en penser dans le traitement des œdèmes ?
- L'œdème résiduel cicatriciel post-mastectomie.
- L'Axillary Web Syndrome, étiologie, traitement.
- L'œdème du grand brûlé.
- La chirurgie du lymphoedème.

3. Les insuffisances veineuses «classiques», «particulières» et le traitement des œdèmes

- Définition des insuffisances veineuses «classiques».
- Expérimentation sur le comportement de la veine axillaire après cancer du sein.
- La perméabilité capillaire, les tests adéquats.
- Traitement des ulcères lympho-veineux.

4. Imagerie et insuffisance lymphatiques

- Lymphoscintigraphies (orientation thérapeutiques, implications légales).
- Lymphographies.
- R.M.N.
- Echographie.

5. Mise à jour des dernières expérimentations

6. Révision D.L.M. et bandage du membre supérieur et inférieur

7. Techniques de mesures de l'œdème

8. Prise en charge hospitalière du patient opéré du cancer du sein

9. La contention élastique sous tous ses aspects

Intervenants:

P. BOURGEOIS, MD., Ph.D. Institut Jules Bordet

M. M. ROMAN, MD., Ph. D. Doctorandus, Institut Jules Bordet

O. LEDUC, PT., Ph. D.

M. LEMOINE, PT, Institut Jules Bordet

R. BARBIEUX, PT, Ph. D. Doctorandus

I. HUBAR, bas et contention

Dates :

28-29-30 octobre 2021

Horaires :

Judi et vendredi de 8h30 à 17h30

Samedi de 8h30 à 16h30

Lieu :

Hôtel l'Amandier

Avenue de Bouillon 70

B-6800 LIBRAMONT

Prix :

- Hors Wallonie et/ou

- sans chèques formations : 690 €

- Réf. **KO-11**

- Avec chèques-formations : 315 €

+ acompte de 60 € sur le compte SERK

IBAN: BE56 7785 9758 1588

- En communication : **acompte KO-11**

Pour toutes inscriptions:

Secrétariat SERK - 071 41 08 34

secretariat@serk-ukb.be





Présentation :

La Kinésithérapie Analytique regroupe des examens et des techniques spécifiques exigeant notamment un haut degré de dextérité manuelle, pour la prévention et le traitement des troubles musculo-squelettiques d'origine mécanique. Elle a une approche mécanobiologique qui vise la restauration de l'équilibre biologique au niveau des tissus atteints par la normalisation de la distribution de forces provenant des contraintes fonctionnelles. Ces forces qui transigent par l'interligne articulaire s'expriment en termes de forces de pression, forces de friction (tissus durs) et forces de tension (tissus mous). Leur distribution dépend de la qualité de la cinématique articulaire, elle même, en interaction avec les rappels ligamentaires et le contrôle moteur. Ce qui fait, que la récupération d'une cinématique articulaire normale s'avère être la première des prio-

Concept Sohier

Kinésithérapie Analytique et thérapie manuelle et des affections ostéo-articulaires

rités thérapeutiques. Pour atteindre cet objectif, nous utilisons des mobilisations articulaires spécifiques, des exercices de stabilisation, de renforcement du contrôle moteur de rééducation fonctionnelle, proprioceptive et des conseils d'hygiène de vie.

Objectifs :

Acquérir une méthodologie d'analyse des conséquences des dysfonctions mécaniques des articulations, en référence aux raisonnements clinique et mécanobiologique. Maîtriser les techniques spécifiques d'examen de détection des désordres articulaires. Maîtriser les gestes de mobilisations articulaires et les techniques de stabilisations spécifiques.

Méthodes pédagogiques :

Supports de cours fournis ; Projection d'apport de connaissances théoriques ; Travail interactif de compréhension des processus ; Démonstration ; Pratique dirigée ; Contrôle des acquis par questionnaires.

Contenu de la formation :

Trois modules sont proposés (B-C en 2022).

Au cours des sessions, seront développées au niveau de chaque maillon articulaire :

- Les qualités fonctionnelles générant une cinématique articulaire physiologique
- Les troubles de la cinématique, leurs causes, leurs mises en évidence et leurs traitements par mobilisations articulaires spécifiques, exercices de stabilisation, de renforcement du contrôle moteur, rééducation fonction-

nelle, proprioceptive et éducation thérapeutique.

Module A :

Bases du concept ; Articulations coxo-fémorale et sacro-iliaque (2j) Genou et Pied. Raisonnement clinique révision du module et pratique intensive des techniques (2j).

Intervenant :

Michel HAYE : Kinésithérapeute

Dates :

Module A

Session 1 : 08-09 octobre 2021

Session 2 : 03-04 décembre 2021

28h

Horaire :

Vendredi et samedi de 9h à 17h30

Lieu :

Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSELLES

Prix :

Module A

- Hors Wallonie et/ou

sans chèque-formation : 930 €

- Avec chèques-formation : 510€/module

- Réf. 2C-43 - MODULE A

Site web :

www.kineduc.be



Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34

E-mail : secretariat@serk-ukb.be



Nouvelles approches cliniques, méthodologiques et technologiques chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson.

Contenu de la formation :

L'approche méthodologique clinique développée dans cette formation démontre le caractère prioritaire et novateur de la kinésithérapie du poumon profond, à partir des signaux quantifiés de l'auscultation pulmonaire.

Kinésithérapie respiratoire différentielle guidée par l'auscultation pulmonaire actualisée

Sur la base du comportement mécanique spécifique du poumon profond et de la physiopathologie des voies aériennes distales, un **nouveau paradigme** est proposé, «*celui d'une kinésithérapie inspiratoire, lente, résistée, positionnelle validée par des moyens stéthoscopiques, échographiques, biochimiques*» à partir de la géométrie spatiale du poumon.

Au cours de ce stage, une place primordiale est faite à la kinésithérapie respiratoire en pédiatrie à partir de concepts thérapeutiques nouveaux adaptés aux données physiopathologiques les plus récentes.

Intervenants :

Guy POSTIAUX, Kinésithérapeute

Stéphane OTTO, Kinésithérapeute

Dates :

21-22-23 octobre 2021

Lieu :

Hôtel L'Amandier
Avenue de Bouillon 70
B-6800 LIBRAMONT

Horaires :

Jeu - vendredi de 9h à 17h30

Samedi de 9h à 13h30

Prix :

- Hors Wallonie et/ou

sans chèques formations : 690 €

- Avec chèques formations : 390 €

- Réf. CP-53 (Libramont)

Informations :

www.postiaux.com

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34

E-mail : secretariat@serk-ukb.be

20h



tableau récapitulatif

dates	sujets et enseignants	lieux	prix	réf.
16-17-18-19/06/2021	METHODE MCKENZIE (module B) D. Vandeput, Kinésithérapeute, MSc	DAMPREMY (Charleroi) CEME Rue des Français 147 B-6020 DAMPREMY	PPrix de la formation : 840 € Avec chèques-formation : 420 €	MCK-53
17/06/2021	MASSAGE ASSIS SUR CHAISE ERGONOMIQUE J. Noël, Kinésithérapeute	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES	Prix de la formation : 75 € Versement sur le compte SERK IBAN : BE56 7785 9758 1588 BIC : GKCCBEBB	MCE-02
08-09/09/2021	METHODE MCKENZIE (module périphérique) D. Vandeput, Kinésithérapeute, MSc	LIBRAMONT Hôtel L'Amandier Avenue de Bouillon 70 B-6800 LIBRAMONT	Prix de la formation : 480 € Versement sur le compte SERK IBAN : BE56 7785 9758 1588 BIC : GKCCBEBB	P-03
17-18-19/09/2021 01-02/10/2021	DRAINAGE LYMPHATIQUE O. Leduc, Ph D.	TIHANGE CAF La Neuville 1 B-4500 TIHANGE	Prix de la formation : 720 € Avec chèques-formation : 270 €	CDL-25
22-23-24-25/09/2021	METHODE MCKENZIE (module A) D. Vandeput, Kinésithérapeute, MSc	LIBRAMONT Hôtel L'Amandier Avenue de Bouillon 70 B-6800 LIBRAMONT	Prix de la formation : 840 € Avec chèques-formation : 420 €	MCK-55
23-24-25/09/2021 19-20/11/2021 07-08/01/2022 04-05/02/2022 11-12/03/2022 01-02/04/2022 05-06/05/2022 03-04/06/2022	KINESITHERAPIE DU SPORT F. Gabellini, Kinésithérapeute	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES TUBIZE Centre National de Football (Martin's Red) Rue de Bruxelles 484 B-1480 TUBIZE	Prix de la formation : 3.000 € Avec chèques-formations : 1.500 €	KS-04
24-25/09/2021	KINESITHERAPIE ORO-MAXILLO-FACIALE T. Snoeck, Ph. D. F. Paillaugue, Kinésithérapeute MSc	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES	Prix de la formation : 480 € Avec chèques-formation : 270 €	MAXI-09
08-09/10/2021 03-04/12/2021	CONCEPT SOHIER ARTICULATIONS COXO-FEMORALE ET SACRO-ILIAQUE GENOU ET PIED M. Haye, Kinésithérapeute	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES	Par module : Prix de la formation : 930 € Avec chèques-formation : 510 €	2C-43
21-22-23/10/2021	KINESITHERAPIE RESPIRATOIRE DIFFERENTIELLE GUIDEE PAR L'AUSCULTATION PULMONAIRE ACTUALISEE G. Postiaux, Kinésithérapeute S. Otto, Kinésithérapeute	LIBRAMONT Hôtel L'Amandier Avenue de Bouillon 70 B-6800 LIBRAMONT	Prix de la formation : 690 € Avec chèques-formation : 390 €	CP-53
28-29-30/10/2021	KINESITHERAPIE ONCOLOGIQUE ET COMPRESSION MEDICALE EN LYMPHOLOGIE O. Leduc, Ph D.	LIBRAMONT Hôtel L'Amandier Avenue de Bouillon 70 B-6800 LIBRAMONT	Prix de la formation : 690 € Avec chèques-formation : 375 €	KO-11



Les Ateliers de la Kinésithérapie

Toutes nos formations sont disponibles sur www.sfer.be

Inscrivez-vous dès maintenant, les places sont limitées

NOS FORMATIONS

THÉRAPIE MANUELLE Formation complète sur 2 années académiques en collaboration avec la BELSO (Belgian School of Osteopathy)

SCOLIOSE Prise en Charge de la Scoliose par la méthode des chaînes musculaires

TECHNIQUES NEURODYNAMIQUES Techniques neurodynamiques appliquées aux pathologies neurologiques périphériques

ÉPAULE Actualisation de la prise en charge de l'épaule traumatologique et rhumatologique

ATM : NOUVELLE APPROCHE RÉÉDUCATIVE. Relations avec la posture, les cervicalgies, céphalées, migraines, vertiges, troubles oculaires, O.R.L., ...

THÉRAPIE MANUELLE EN PELVI-PÉRINÉOLOGIE Traitement des dysfonctionnements de la sphère pelvienne par les techniques de thérapie manuelle

POSTUROLOGIE - POSTUROTHÉRAPIE «Où, Quand et Comment traiter ?...»

PIED DU NOURRISSON Traitement des malpositions et malformations du pied du nourrisson

BIEN ÊTRE AUTOUR DE LA NAISSANCE Gymnastique prénatale, hypotensive et prévention des prolapsus

PÉDIATRIE Thérapie manuelle spécifique à la pédiatrie

KINÉ VESTIBULAIRE Rééducation des troubles vestibulaires de l'équilibre et des vertiges

PÉRINÉOLOGIE Formation complète en périnéologie sur 2 années académiques

HÉMIPLÉGIE Actualisation de la prise en charge globale du malade hémiplegique

GÉRIATRIE - SOINS PALLIATIFS Réhabilitation gériatrique et soins palliatifs

SEXOLOGIE « Harmonie et Santé sexuelle » Traitement des dysfonctions sexuelles les plus souvent rencontrées en patientèle

MÉTHODE ABDO-MG® La Méthode GUILLARME® est une méthode spécifiquement respiratoire au service de la rééducation fonctionnelle

New - NEUROPÉDIATRIE Formation complète en neuropédiatrie et prise en charge des troubles du développement global de l'enfant

New - GENOU Actualisation de la prise en charge du genou sportif, traumatique, rhumatologique et chirurgical

New - MAIN Actualisation de la prise en charge des pathologies de la main et du poignet

New - THGFPP La thérapie globale fonctionnelle pelvi-périnéale

New - RESPIR-ACTIONS Techniques de libération du diaphragme sur base des chaînes musculaires GDS

New - CHAINES ARTICULAIRES ET MYOFASCIALES Biomécanique des chaînes articulaires et myofasciales : Notions de base

New - PERINEO-PEDIATRIE Perfectionnement en rééducation pelvi-périnéale spécifique à la pédiatrie avec Guy Valancogne

New - DOULEURS PELVIENNES Approche clinique et prise en charge rééducative des douleurs pelvi-périnéales

New - IMAGERIE MENTALE Formation au concept de l'imagerie mentale et de l'observation motrice

New - RÉÉDUCATION ANO-RECTALE Actualisation et perfectionnement en rééducation ano-rectale avec Guy Valancogne

New - LE BASSIN Comprendre le bassin et sa biomécanique



NOS FORMATIONS

AVEC BERNADETTE DE GASQUET

STRETCH YOGA - APOR® Cours original inspiré de « la méthode Yoga » et basé sur les techniques modernes de stretching inspirées des dernières recherches scientifiques

PLAGIOCÉPHALIE Prévention et traitement des déformations du crâne du nouveau-né

OBSTÉTRIQUE Obstétrique et Protection du périnée en pré, per et post-partum

LOMBALGIE Approche posturale de la lombalgie par la méthode De Gasquet – APOR

LES ABDOMINAUX REVUS PAR LE FITBALL Perfectionnement en rééducation abdomino-pelvienne par le Fitball

ABDOMINAUX, ARRÊTEZ LE MASSACRE! Prise en charge globale abdomino-périnéale grâce à l'Approche Posturo-Respiratoire - APOR®

RENSEIGNEMENTS

WWW.SFER.BE - Pol Dumont

0460 94 62 58

info@sfer.be · www.sfer.be

LIEUX DES COURS / Mons

« Les Ateliers de la Kinésithérapie »

CHU Ambroise Paré

· Boulevard Kennedy 2



- ATMS -



THERAPIE MANUELLE SPORTIVE CONCEPT OSTEOETIOPATHIQUE



ATMS - unique formation qui répond aux exigences du patient :

- comprendre l'étiologie de la douleur
- analyser la biomécanique des symptômes
- traiter la cause et sa chaîne lésionnelle



Sous la direction de Dominique Lippens, fondateur de l'Ostéoétiopathie et du concept de la Posturothérapie, ATMS est pionnière dans le perfectionnement en thérapie manuelle pour les kinésithérapeutes (1989) et sur l'étude du déséquilibre postural sur la douleur. La compréhension du mécanisme étiologique de la douleur par une étude globale et non analytique est le renouveau de la kiné.



Spécialisez-vous à ATMS - D.OE.

Pourquoi choisir ATMS : créateur de concept, formation internationale en Thérapie Manuelle, reconnue par la région wallonne et responsable de la passerelle vers la 3ème année d'ostéopathie.



Méfiez-vous des imitations et des formations qui ont repris une partie de notre enseignement et se valorisent du concept ostéoétiopathique sans l'avoir développer.



Lieu : Gembloux et VA-Lille Dates du 1er séminaire : 15-16 octobre 2021.
Durée : 2 années à raison de 8 séminaires de 2j / an.

Informations/ Inscriptions : formationatms.com / mail domlippens@yahoo.com.br



3ième promotion belge

Complétez vos pratiques de rééducation fonctionnelle par l'analyse d'une médecine traditionnelle avec ses modes de communication (le réseau des méridiens) et les supports de transmission (énergie, sang, liquides organiques, psychisme,...)

Massage Thérapeutique Chinois Formation professionnelle en Belgique Débute le 21 octobre 2021

Enseignement sur 2 années en 130 heures
- théories - pratiques - cliniques -



Site : www.huajiao.fr
Email : contact@huajiao.fr

Tél. : (+32) 0 478 41 40 90

Tarifs pour petites annonces - demandes d'emploi - offres d'emploi

(1 ligne = 60 caractères ou espaces) • Forfait 4 lignes : - membres : gratuit - non-membres : 15 € • Ligne supplémentaire : 2,50 € • Encadré (2 lignes) : 5 €

Les textes (écrits lisiblement) doivent parvenir au secrétariat UKB, Avenue Georges Lemaître 19 - B-6041 GOSSELIES (CHARLEROI), pour le 5 du mois qui précède le mois de parution, au plus tard. Seules les annonces dont le texte et le paiement seront parvenus avant le 5 du mois qui précède le mois de parution seront prises en considération. Un exemplaire du Kiné-Varia News contenant votre annonce sera envoyé au moment de la parution.

Modes de paiement : Pour la Belgique :

- soit par virement au compte BELFIUS n° 777-5918111-23
- IBAN : BE92 7775 9181 1123 - BIC : GKCCBEBB

Pour l'étranger :

- uniquement par virement international
- IBAN : BE92 7775 9181 1123 - BIC : GKCCBEBB

VENTE, LOCATION, REMISE CABINET DE KINE

A4647 - Recherche cabinet de kiné à céder en régions de Charleroi et/ou Namur avec ou sans achat immeuble. Dis-
crétion assurée. Tél. 0495 574 065 ou 0475 488 934

DEMANDE D'EMPLOI

E1258 - Kiné (f) cherche remplacements mi-temps (ou col-
laboration) région de Charleroi (de préférence au sud). Tél.
0479 251 203



POUR RAPPEL :

Les horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h.

Contact : Tél : 071 41 08 34 • E-mail : secretariat@serk-ukb.be
Site Web : www.webkine.be

Adresse : Avenue Georges Lemaître 19 - 6041 Gosselies
(Centre de séminaires, le Point Centre)

webkine

www.webkine.be

Le site de la kinésithérapie

Toute l'actualité de la profession
Inscription gratuite à la newsletter

VOTRE FORMATION EN OSTÉOPATHIE

BELSO ASSURE VOTRE FORMATION EN OSTÉOPATHIE

Depuis plus de 40 ans.

Notre école s'efforce de rester à la pointe de la formation tout en élargissant son champ d'action.

Les cours théoriques et pratiques sont donnés les week-ends.

Après avoir réussi un cycle de cinq ans d'études.

Comme ostéopathe agréé vous jouirez de la reconnaissance.

FORMATION CONTINUE

POSTGRADUATE COURSES

- Un programme de formation continue dans le but de parfaire vos connaissances en ostéopathie et de sa pratique.
- Des journées portes ouvertes

18 septembre 2021: 11-13h

LIEU: centre de formation BELSO:
Centre IFAPME de Charleroi
Chaussée de Lodelinsart 417 // 6060

PROGRAMME:

- statut de l'ostéopathie en Belgique,
- fonctionnement de l'école,
- contact avec le corps enseignant.

CONTACT:

Secrétariat: asbl New Belso, Peter Benoitstraat 4b, 9100 Sint-Niklaas
Belsophone: 0475 85 17 32 | Mail: info@belso.be



CERDEN®

Donnez un PLUS à votre pratique grâce à notre formation en nutrition et nutrithérapie organisée à l'intention des praticiens de la santé. Différenciez-vous en devenant **NUTRITHEREUTE certifié CERDEN®**

FORMATION EN NUTRITION et NUTRITHÉRAPIE

Prochaine rentrée académique : 16 octobre 2021

Le CERDEN®, Centre Européen pour la Recherche, le Développement et l'Enseignement de la Nutrition et de la Nutrithérapie, (association internationale), organise un cycle d'études complet de 10 modules sur 2 ans (5 week-ends par an).

Cet enseignement didactique, intensif et pratique vous permettra une application immédiate en cabinet, renforçant ainsi l'efficacité de vos traitements.

Un diplôme de Nutrithérapeute certifié CERDEN® est décerné à la fin du cycle (après un contrôle de connaissance).

Le diplôme de Nutrithérapeute certifié CERDEN® permet l'accès au **Master en Nutrition et Nutrithérapie** agréé par la Federation for Education in Europe (FEDE).

**DES SÉANCES D'INFORMATION SONT ORGANISÉES
RENSEIGNEMENTS SUR WWW.CERDEN.BE**



Pour tous renseignements complémentaires
Tél : +32.(0)2.660.01.30
www.cerden.org - contact@cerden.be

Etablissement et diplômes non reconnus par la Communauté française de Belgique



Supplément réservé uniquement aux membres UKB



Une rééducation via application mobile après la pose d'une prothèse du genou ou de la hanche

Comme nous l'avons déjà signalé par le passé et conformément aux actions que l'UKB a menées dans ce sens, l'usage de l'informatique comme moyen de rééducation doit se limiter à un accompagnement et un outil. Il ne doit en rien remplacer la prise en charge et le côté humain du kinésithérapeute.

L'Inami prévoit une intervention temporaire pour la rééducation soutenue par une application mobile médicale avant et après une prothèse primaire du genou et de la hanche. Cela se fera via une convention.

Celui-ci étudie les résultats de l'utilisation de l'application (via patient reported outcome measurements (PROMs)) et son rapport coût-efficacité.

Quel est l'objectif de cette convention ?

Cette convention a pour but d'étudier les 4 points suivants pour rééducation (avant ou après une prothèse primaire de genou ou de hanche) soutenue par une application mobile, en combinaison ou non avec des séances en présence physique :

- **résultats qualitatifs de la rééducation**, rapportés par le patient ;
- **qualité de vie du patient** suite au traitement ;
- **incidence** des complications, utilisation prolongée d'analgésiques lourds, consultations non planifiées et réadmissions ;
- **coûts totaux** pour les organismes payeurs de soins de santé après la mise en route de l'application.

L'Inami compare ce traitement avec le traitement classique (standard of care) comprenant uniquement des séances en présence physique.

Qui peut se faire rembourser cette application ?

Dans une première phase, l'Inami limite le remboursement aux patients participant à l'étude clinique, coordonnée par l'UZ Gent et le KCE. Une fois le nombre de patients requis, celui-ci étendra le remboursement à tous les patients qui peuvent

bénéficier de ce soutien en kinésithérapie et qui font appel à un kinésithérapeute qui a signé la convention. Les hôpitaux participant à cette étude ont signé la convention à cet effet. Pour être remboursés, les kinésithérapeutes participants doivent également avoir signé cette convention.

L'Inami divise les patients de l'étude en 3 groupes en fonction du type de rééducation :

- rééducation classique avec uniquement le soutien du kinésithérapeute lors de séances en présence physique ;
- rééducation avec l'application mobile avec un nombre minimum fixe de séances de kinésithérapie classiques avec la présence physique du kinésithérapeute ;
- rééducation avec l'application mobile sans un nombre minimum fixe de séances de kinésithérapie classiques avec la présence physique du kinésithérapeute.

Comment se déroule la rééducation avec le soutien d'une application mobile ?

Pendant la période d'inclusion des patients dans l'étude, les patients reçoivent l'application mobile (sur leur propre smartphone/tablette ou sur l'appareil de communication mobile fourni) et le «wearable» (bracelet intelligent).

Une fois que le nombre de patients requis est atteint :

- la rééducation soutenue par une application mobile, après une arthroplastie de la hanche ou du genou, est présentée au patient comme une alternative au traitement de kinésithérapie classique ;
- le patient reçoit l'application mobile (sur son propre smartphone/tablette ou sur l'appareil de communication mobile inclus) et le «wearable» (bracelet intelligent).

Quelles sont les étapes pour le patient, en relation avec son kinésithérapeute ?

AVANT L'OPÉRATION

1. Le kinésithérapeute choisi par le patient (et qui a signé la convention) explique en détail toutes les fonctions de l'ap-

plication mobile et effectue l'anamnèse (récit des antécédents d'un malade). Il donne au patient toutes les informations préopératoires nécessaires.

2. Le bracelet connecté enregistrera toute une série de paramètres (activité physique, sommeil,...) et le patient devra utiliser l'application mobile quotidiennement, matin et soir, afin d'exécuter les exercices et de répondre à de petits questionnaires.

QUELQUES JOURS AVANT L'OPÉRATION

3. Le kinésithérapeute définit le profil du patient sur base des données de l'anamnèse, des PROMs, des données d'activité, des réponses du patient aux messages et d'informations complémentaires provenant du chirurgien si nécessaire. Ce profil sert de base à la rééducation mais reste dynamique et évoluera pendant tout le trajet de soins.
4. Dans l'application mobile, le patient reçoit des informations sur l'opération, les lignes directrices pour se préparer à l'opération et pour préparer son retour à domicile. Le kinésithérapeute donne des informations ou des séances d'éducation complémentaires en fonction des besoins du patient et adaptées au profil de celui-ci.

APRÈS L'OPÉRATION

5. Le dispensateur de soins à l'hôpital ajoute les données de l'opération (type d'implant, anesthésie, ...) au profil du patient. A partir du jour 0, après le réveil de l'anesthésie, la rééducation commence avec mobilisation de base et enregistrement de la douleur.

DÈS SA SORTIE DE L'HÔPITAL

6. Le patient suit sa rééducation chez le kinésithérapeute avec le soutien de l'application mobile. L'application propose quotidiennement un programme de rééducation : une combinaison d'activités et d'exercices.

Ce traitement est adapté quotidiennement grâce :

- à l'analyse des **données objectives** : activité physique et sommeil mesuré par le bracelet, informations transmises par le dispensateur de soins, les données de l'environnement, ...
- à l'analyse des données subjectives : un court questionnaire quotidien sur la douleur ressentie pendant la nuit, au repos et en activité, mais aussi la motivation et les prises de médicaments ;
- au suivi actif de ces données par le kinésithérapeute.

Le patient peut quotidiennement (7/7) poser des questions via un système de messagerie dans l'application mobile. Le kinésithérapeute répond au patient en tenant compte de son profil et de son évolution. En outre, le kinésithérapeute donne régulièrement des conseils personnalisés.

Le patient souhaite-t-il interrompre ce type de rééducation ?

Le patient peut quitter le système de rééducation avec l'application grâce à une nouvelle prescription. Si, en concertation avec le kinésithérapeute, il décide d'interrompre le traitement par «télékinésithérapie», il doit enregistrer la raison de l'interruption.

Une nouvelle prescription de kinésithérapie est nécessaire pour poursuivre la rééducation par la thérapie physique classique (l'article 3, point 3.2.3. 'Cumul' de la convention fournit des explications importantes).

Le déroulement de la rééducation se trouve dans l'annexe 1 – protocole de soins – de la convention.

Comment se passe le remboursement ?

Le kinésithérapeute informe la mutualité du patient à propos de la date de début et de fin de la rééducation soutenue par une application mobile dans un délai de 2 semaines à compter de la date de début et de fin.

Cela se fait à l'aide du formulaire de notification.

Il existe plusieurs types de forfaits :

- **Forfait 1 - Phase préopératoire et anamnèse du patient :**
Le kinésithérapeute peut l'attester une fois pendant tout le parcours de soins préopératoire.
- **Forfait 2 – L'application mobile et ses composants :**
- trois prestations sont prévues à cet effet ;
- l'application mobile ;
- ses composants, prescrits par le médecin spécialiste en chirurgie orthopédique ou le médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation, réparti sur 2 phases : **«avant et pendant l'hospitalisation»** et **«après l'hospitalisation»**. Le suivi numérique pendant le séjour à l'hôpital n'interfère pas avec le traitement du patient à l'hôpital, mais implique simplement le suivi numérique des données, telles que saisies par le patient ;
- une prestation pour le prêt d'une tablette.
- **Forfait 3 et 4 - Traitement et suivi par le kinésithérapeute après une arthroplastie du genou ou de la hanche pour les patients de l'étude.**

Cette somme forfaitaire comprend le suivi, la (télé)surveillance et l'ajustement de la thérapie, les prestations fournies par le système, ainsi que toutes les prestations liées à la rééducation effectuée par le kinésithérapeute pendant toute la durée des soins postopératoires et le rapport final. Cela comprend également les séances classiques avec présence physique du kinésithérapeute.

L'article 3 de la convention reprend toutes les modalités par rapport aux nombres de séances physiques et aux forfaits. Le patient peut, bien-sûr toujours demander une session en présence physique de son kinésithérapeute.

Ces prestations ne sont pas cumulables, pour la même période, avec les prestations prévues aux articles 7 et 22 de la nomenclature ou téléprestations visées à l'article 13 de l'AR n°20 du 13 mai 2020 pour la rééducation à la suite d'une arthroplastie primaire du genou ou de la hanche.

Aucun supplément ne peut être facturé en plus de ces forfaits pendant toute la durée du parcours de soins pré et postopératoires.

Liste des applications mobiles acceptées pour le remboursement de la rééducation après arthroplastie du genou ou de la hanche (disponible sur www.inami.be)

Seules les applications médicales mobiles figurant dans la liste des applications mobiles remboursables peuvent faire l'objet d'un remboursement dans le cadre de cette convention.

Le fabricant ou le distributeur d'applications doit introduire le formulaire de demande pour l'inscription ou la modification de cette liste nominative, au Service des soins de santé de l'INAMI via l'adresse mail : mobilehealth@riziv-inami.fgov.be.

Le Comité de l'assurance met à jour cette liste.

Traiter une pathologie «Fa» lorsqu'une rééducation uro, gynéco-, colo- ou proctologique est nécessaire : **simplification**

Jusqu'ici le traitement d'une pathologie de la liste «Fa» ne pouvait commencer qu'après 18 séances de base en pathologies «courantes». Depuis le 1^{er} janvier 2021, lorsqu'une rééducation urologique, gynécologique, colologique ou proctologique sont indiquées, vous n'êtes plus obligé d'effectuer ces 18 séances en pathologie courante avant d'attester un traitement pour une pathologie de la liste «Fa».

Par conséquent, vous ne devez plus démontrer une nette amélioration des symptômes à l'issue de ces 18 séances en pathologie courante au moyen d'un bilan initial et final du traitement. Seule la prescription du médecin traitant spécialiste reste requise.

Source : www.inami.be



ASD papier pas de suppression

L'Inami a contacté l'UKB et confirme qu'il n'y a aucune suppression des ASD au 1^{er} janvier 2022.

Ce n'est même pas à l'ordre du jour...

Lorsque le sujet sera abordé (pas demain la veille), il y aura au moins 1 an de délai.

Les informations envoyées par certaines sociétés qui commercialisent un logiciel informatique et qui indiquent une suppression des ASD version papier sont fausses.

Le but de la manœuvre est purement commercial.

Fonds Dr Daniël De Coninck

Bourses pour les professionnels de l'aide et des soins de première ligne Appel à projets 2021

Une initiative du Fonds Dr. Daniël De Coninck

Inspirer et développer l'expertise des professionnels de la première ligne

Vous êtes passionné.e par votre métier et vous souhaitez **développer vos connaissances au profit des acteurs de la première ligne et des patients**. Le Fonds Dr. Daniël De Coninck peut vous aider !

Vous avez envie de libérer du temps pour la recherche ? Vous aimeriez acquérir des connaissances pour mettre en place un projet qui a un intérêt pour la première ligne ? Découvrir une expertise à l'étranger et l'implémenter en Belgique ? Vous souhaitez mieux connaître et comprendre les autres professions de première ligne en les suivant dans leur travail ? Un soutien financier vous permettrait d'aller

chercher de l'inspiration ou de libérer du temps ? Cet appel peut vous intéresser !

Cette bourse est **pour un individu**. L'objectif est de soutenir des professionnels de la première ligne qui ont l'enthousiasme et l'énergie pour développer des connaissances pertinentes pour les métiers de première ligne et les partager afin qu'elles aient des retombées concrètes.

À qui s'adresse cet appel ?

L'appel est ouvert à tout acteur professionnel de première ligne (personnel infirmier, aide-soignant.e, médecin généraliste, assistant.e social.e, ergothérapeute, kinésithérapeute, diététicien, logopède, pharmacien.ne, etc...) en Bel-

gique qui souhaite acquérir des nouvelles connaissances pour développer des idées sur le terrain ou réaliser de la recherche qui aura une retombée directe sur son environnement de travail.

Une bourse pour des 'individus'

Il s'agit de **valoriser un individu**. La bourse est donc **liée à une personne** qui souhaite acquérir ou développer des **nouvelles connaissances** en faisant :

- de la **recherche** autour d'un sujet qui intéresse différents acteurs de première ligne ;
- un **voyage d'étude** ou un **séjour d'immersion** en Belgique ou à l'étranger pour découvrir et apprendre des pratiques innovantes et les mettre en oeuvre dans sa pratique quotidienne.

Les connaissances acquises doivent avoir un **impact direct sur votre activité professionnelle** et un **intérêt concret pour le réseau interdisciplinaire qui vous entoure**.

La bourse est destinée à une personne spécifique et n'est **pas transférable**.

Quel est le montant des bourses ?

Les bourses peuvent varier de 500 euros à 35.000 euros :

- Pour de la **recherche**, le soutien sera de **maximum 35.000 euros**. Ce montant couvrira la rémunération du temps libéré et les frais liés à la recherche (déplacements, accès à une base de données, frais d'implémentation/dissémination, etc...).
- Pour un **voyage ou séjour d'immersion**, le soutien couvrira les frais de déplacement et/ou de séjour, ainsi que les frais d'implémentation/dissémination, pour un **montant maximum de 10.000 euros**.

Les bourses ne financent **pas de matériel**.

La bourse peut être versée soit directement au/à la candidat.e, soit sur un compte tiers. S'il s'agit de l'employeur, son accord préalable est requis.

Critères d'admissibilité

- Le/la candidat.e exerce une activité dans le secteur de l'aide et les soins de première ligne depuis au moins 3 ans et y consacre plus de la moitié de son temps de travail ;
- Le/la candidat.e aura, le cas échéant, l'accord de son employeur ;
- Le/la candidat.e n'a pas été soutenu précédemment par la présente bourse ;
- La bourse couvrira ce qui ne peut pas être financé par ailleurs ;
- Le voyage/séjour ou la recherche doit démarrer dans les 6 mois qui suivent le financement.

N'entrent pas en ligne de compte :

- Les personnes qui font déjà de la recherche financée par un centre universitaire, hospitalier, une haute école, etc... ;
- Les personnes qui font de la recherche, un voyage ou un séjour d'immersion pour le compte d'une association, d'une fédération, etc... ;
- Les bourses pour la valorisation et la dissémination de résultats ou la poursuite d'une recherche en cours.

Critères de sélection

- Motivation et disponibilité du/de la candidat.e ;
- Intérêt de la thématique pour le/la candidat.e et pour la première ligne ;
- Impact potentiel de la bourse sur la première ligne et sur les personnes nécessitant de l'aide et des soins à domicile ;
- Capacité et engagement du/de la candidat.e à partager et implémenter les connaissances et compétences acquises dans le cadre de la bourse :
 - Le/la candidat.e a réfléchi à la façon d'implémenter les résultats et de les partager au sein du réseau concerné voire plus largement ;
 - Le/la candidat.e s'engage à partager des connaissances avec les autres boursiers.
- **En cas de recherche, le/la candidat.e :**
 - pose clairement la question de recherche et explicite la méthodologie ;
 - dispose d'un soutien scientifique et d'un ancrage de la recherche au sein d'une organisation (p. ex. haute école, université, centre de connaissances) qui n'est toutefois pas l'initiatrice ni la coordinatrice de la recherche.

Calendrier et informations pratiques

- Date limite de dépôt d'un dossier de candidature : 19 août 2021.
- La sélection se fera par un jury indépendant. En cas de nécessité, une interview avec le/la candidat.e peut être organisée (octobre).
- Communication des résultats : fin octobre 2021.
- Le dossier de candidature en ligne est disponible sur notre site internet www.kbs-frb.be. Vous pouvez commencer à compléter le dossier et le finaliser progressivement.

Attention !!!

Si vous souhaitez que le montant de la bourse soit versé sur un compte différent de votre propre compte (votre employeur, maison médicale, asbl, etc...), il faut remplir un dossier de candidature compte tiers. Dans tous les autres cas, le montant sera versé sur votre propre compte et vous complétez un dossier de candidature compte personnel.

Des questions ?

- Pour des informations générales (comme des renseignements pratiques sur le dépôt d'un dossier en ligne), veuillez téléphoner au 02 500 45 55 ou envoyer un mail à proj@kbs-frb.be.
- Pour des informations spécifiques sur l'appel, contactez :
 - Isabelle Nguyen, T. 02 549 03 00 ou nguyen.i@mandate.kbs-frb.be
 - Laurine Vanackere, T. 02 549 61 60 ou vanackere.l@kbs-frb.be

Fonds Dr. Daniël De Coninck

Le Fonds Dr. Daniël De Coninck soutient et élabore des initiatives qui améliorent la qualité de vie et la santé des personnes nécessitant des soins à domicile. Le Fonds entend contribuer à des soins de première ligne accessibles, de haute qualité et humains. Les initiatives tant locales que régionales, nationales ou internationales peuvent prétendre à une intervention du Fonds.